



# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le :

**JEUDI 16 FEVRIER 2023**

**A 20 H 00 EN MAIRIE**  
**45 RUE DE LA REPUBLIQUE**

## **ORDRE DU JOUR**

- Présentation du Conseil municipal des enfants
1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 15 décembre 2023
  2. Installation d'un conseiller municipal
  3. Modification des représentants des commissions et instances communales
  4. Débat d'orientation budgétaire
  5. Redevances d'occupation privative du domaine public et frais d'interventions d'office pour le compte de tiers défaillants ou réparation des dégâts au domaine communal - Mise à jour de la tarification
  6. Règlement intérieur de formation
  7. Plan de formation 2023-2025
  8. Mise à jour du tableau des effectifs
  9. Décisions du Maire
  10. Questions diverses

Le 9 février 2023

Le Maire,  
Michel LACOUX

